

Paris-Match, 3 août 2023

LA SEMAINE DE MATCH

JEAN-PIERRE SUEUR ET GÉRARD LONGUET
UNE RETRAITE DE SÉNATEURS

Parlementaires et anciens ministres, le socialiste et le républicain ont annoncé qu'ils ne brigueraient pas un nouveau mandat.

Par Florent Buisson

« En 1981, tu étais à l'Assemblée avec moi, non ? demande Jean-Pierre Sueur. Tu faisais partie des gens qui vilipendaient mes amis du gouvernement socialiste ? – Non, moi j'ai été élu en 1978, répond Gérard Longuet. En 1981, j'ai perdu... » Les écouter se taquiner, assis côte à côte sur un large fauteuil en velours rouge au cœur du Sénat, c'est revisiter un pan de la vie politique française. Les deux sénateurs remiseront l'écharpe tricolore en septembre, après plus de quarante ans chacun au service de l'État et des citoyens.

Gérard Longuet, 77 ans, et Jean-Pierre Sueur, 76 ans, ont été ministres, députés, maire (d'Orléans pour le socialiste) ou président de région (la Lorraine, pour l'élu Les Républicains), et enfin sénateurs. Qui dit mieux ? Pas le président du Sénat, Gérard Larcher. Fin juin, il a salué le premier qui a « toujours donné beaucoup d'élévation dans ses interventions ». Et le second comme probable détenteur du « record de nombre d'heures » passées à siéger dans l'hémicycle. Les sénateurs ont applaudi debout.

Pour Gérard Longuet, ancien ministre de la Défense de Nicolas Sarkozy, la vie politique devait pourtant s'arrêter plus tôt, en 2017. Mais la volonté de suivre l'élaboration d'un grand projet (le centre de stockage profond de déchets radioactifs, qu'il avait autorisé dans la Meuse) et la curiosité de voir Emmanuel Macron à l'œuvre ont été plus fortes. Résultat ? Le projet est retardé et Macron l'a déçu. Aujourd'hui, il résume ainsi son rôle de sénateur : « Un complément

entre le mandat de président de région et l'obligation d'une présence parisienne pour être un interlocuteur des gouvernements et pousser les dossiers locaux. » Membre de la commission des finances, Longuet avait soigneusement choisi le thème de sa dernière question au gouvernement, fin juin. Les finances publiques, qu'il a toujours voulu « assainir » : « La dette nous a empêchés de faire des choix majeurs. On est le seul pays où les fonds accordés à la recherche médicale n'ont pas augmenté depuis cinq ans, par exemple. »

Son homologue socialiste est un plus ardent défenseur des prérogatives sénatoriales. La commission d'enquête sur l'affaire Benalla, où il a brillé en 2018, fut pour lui l'un des aboutissements dans le contrôle de l'exécutif. Une des deux missions d'un sénateur. « La seconde, c'est faire la loi et c'est capital, car un mot peut tout changer, explique l'actuel questeur du Sénat. Et on touche au quotidien des Français. » Les travaux de Jean-Pierre Sueur ont généré des lois dans des domaines variés, comme les sondages, les intercommunalités, les biens mal acquis (par les dictateurs africains, notamment)... « Jean-Pierre Sueur est un très bon débatteur qui connaît bien ses dossiers, même si je me suis parfois moqué de son ton d'évêque prêchant... », taquine encore l'ancien président du Parti républicain. « Avec Gérard Longuet, on s'est affrontés, notamment dans les années 1980, car il était très marqué à droite, mais nous avons toujours eu des relations humaines très cordiales », achève le rocardien. Un ping-pong verbal, jusqu'au dernier jour. ■



Jean-Pierre Sueur et Gérard Longuet, au Sénat, le 29 juin.

